

Cour des petites créances de _____

N° de la demande _____

Adresse

Numéro de téléphone

ENTRE

Demandeur(s)/demanderesse(s)

et

Défendeur(s)/défenderesse(s)

AU GREFFIER DE LA COUR DES PETITES CRÉANCES DE _____

(Emplacement de la Cour des petites créances)

Je m'appelle _____ **et je demande au tribunal de tenir :**

(Nom de la partie requérante)

(Cochez la ou les cases appropriées.) la conférence en vue d'une transaction

l'audition de la motion

l'interrogatoire d'un débiteur ou d'une autre personne (*l'interrogatoire d'un débiteur ou d'une autre personne ne peut être mené par conférence téléphonique*)

dans la présente cause par conférence téléphonique

vidéoconférence

si des installations sont disponibles et que le tribunal le permet.

Mon numéro de téléphone actuel est le _____

(Numéro de téléphone avec l'indicatif régional)

Lorsqu'un juge ordonne la tenue d'une conférence téléphonique ou d'une vidéoconférence, le greffier prend les dispositions nécessaires à cette fin et en avise les parties [par. 1.07 (5)].

Les motifs de ma demande sont les suivants :

_____, 20 _____

(Signature de la partie/du (de la) représentant(e))

REMARQUE : Si vous demandez qu'une motion soit entendue par conférence téléphonique ou par vidéoconférence, déposez la présente demande conjointement avec votre avis de motion et affidavit à l'appui (formule 15A) OU conjointement avec une copie de l'avis de motion et affidavit à l'appui qui vous a été signifié par la partie qui s'y oppose.

Court forms are available in English and French at www.ontariocourtforms.on.ca. Visit this site for information about accessible formats.

